

Nouveau Lutte contre le diabète

L'Espace solidarité accueille le vendredi après-midi des ateliers de la Maison du Diabète de Melun

La Maison du Diabète de Melun, créée à l'initiative de trois acteurs reconnus dans la lutte contre le diabète, s'appuie sur leurs savoir-faire et expérience pour mettre à disposition des patients un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'éducation à la santé.

Elle propose aux patients un ensemble de prestations qui permet de renforcer l'action des professionnels qui les suivent habituellement. C'est une aide pour éviter les complications liées au diabète et à l'obésité ainsi qu'aux risques cardio-vasculaires.

Prochains ateliers : vendredi 8 avril activité physique (reprendre goût au sport avec mouvements simples et accessibles à tous) - vendredi 15 avril sophrologie (apprendre à libérer son corps par la détente et la respiration) - vendredi 22 avril infirmier (les traitements, soins et analyses n'auront plus de secrets pour les patients) - vendredi 6 mai diététique (animation autour d'un thème choisi selon besoins). Ces ateliers sont gratuits.

Ils ont lieu tous les vendredis, de 14 h 00 à 16 h 00

à l'Espace solidarité, 9 rue des Écoles

Inscriptions au 01 60 68 74 14

Edito



Le mois d'avril sera un moment très important pour la collectivité. Après bien des péripéties, nous allons présenter le budget 2011 au conseil municipal qui se tiendra le 27 avril. Les modifications liées à la suppression de la taxe professionnelle, les difficultés pour déterminer les modalités de compensation, tous ces paramètres ont bouleversé le calendrier de présentation des budgets dans les différentes collectivités territoriales. Tous ces changements ne sont pas anodins car, malgré tout, nous ne connaissons pas toutes les ressources de la commune au moment du vote du budget.

Comme vous avez pu le constater, la route de Montereau a subi de nombreux dégâts ces dernières semaines. L'importance du trafic, les deux hivers rigoureux que nous avons connus, n'ont pas arrangé la situation. Les différentes réparations effectuées par les agents des services techniques ont permis de palier momentanément les dégradations. La mise en œuvre "d'enrobés à froid" et de ciment n'ont pas suffi à limiter durablement les trous dans cette chaussée. J'ai donc fait voter une délibération particulière, fin mars, pour dégager une enveloppe permettant de lancer un marché de travaux pour cette route, dès le mois d'avril, avec une réalisation en juin. Bien sûr cette mesure va impacter sensiblement l'enveloppe globale des travaux de voirie.

En attendant la mise en œuvre de ce chantier, des mesures de sauvegarde ont été mises en place. Je vous demande, par conséquent, d'être vigilants, de respecter les installations réalisées pour la sécurité de tous et de bien vouloir patienter jusqu'au mois de juin.

Concernant l'antenne collective qui pose des problèmes récurrents, une intervention est programmée. Elle consiste à réaliser les travaux pour vous fournir une réception de qualité et continue. Une nouvelle intervention est prévue les semaines 14 et 15 (la réception pourra être momentanément interrompue).

Une information détaillée a été sollicitée auprès de notre prestataire VEOLIA pour l'eau et l'assainissement afin d'apporter un éclairage plus explicite de votre facture d'eau. J'espère que ces informations vous permettront de mieux appréhender la complexité de celle-ci.

Nous rendons un hommage particulier à Monsieur FONTAINE, Directeur du CFA de Nangis, qui nous a quittés en mars dernier. Sa disparition sera une grande perte pour l'établissement qu'il dirigeait et la ville.

D'autres informations vous sont dévoilées dans le sommaire de ce magazine. Je vous laisse le découvrir par vous-mêmes.

Je vous souhaite un très agréable mois d'avril.

Philippe Delannoy
Maire de Nangis

Séjours vacances juillet / août 2011 pour les 6 / 17 ans

Inscriptions au guichet unique

place de l'Église sur rendez-vous au 01 64 60 48 18

- à compter du 28 mars pour les Nangissiens et habitants de la communauté de communes de la Brie Nangissienne

- à compter du 11 avril pour tous les autres enfants.

dossier

La cohésion sociale

Voir dossier page 4

À vos masques !

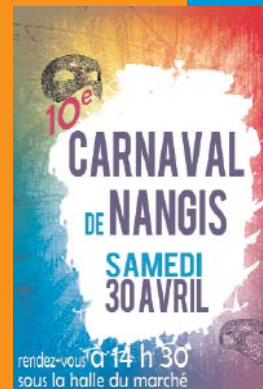
10^e carnaval de Nangis
samedi 30 avril

Rassemblement à partir de 14 h 30
sous la halle du marché.

Jeux puis animation par les groupes
à partir de 15 h 00.

Cette année, 5 groupes participeront à ce
10^e carnaval dont l'un suisse et l'autre bulgare.

À 16 h 00, départ du défilé puis brûlage d'un char dans le parc du château et retour à la salle Dulcie September pour un pot de clôture en musique avec l'Harmonie de Nangis.



rendez-vous à 14 h 30
sous la halle du marché

Nouvelles activités

Photographie événementielle

M. Paul Hanussé, photographe événementiel, 45, boulevard Jean Bouin, propose ses services pour les mariages, baptêmes, soirées, ... (tous types de techniques : numérique, argentique, noir et blanc, sépia, portrait, nature, ...) – livraison des produits dès la fin de l'événement (mobilité nationale) - Contact : 06 31 07 94 97

GSM 77 devient Phoneo

Phoneo 51, rue du Général Leclerc propose des services de téléphonie mobile et Internet (Ouverture de ligne, déblocage, accessoires toutes marques, réparation du mardi au dimanche de 9 h 00 à 19 h 30 - Contact : 01 64 01 10 40

Entreprise Lopes Bâtiment Services

Entreprise générale de bâtiment tous corps d'état, propose tous travaux dans le bâtiment, de la rénovation à la fabrication et la pose de menuiserie, en passant par l'isolation ou encore la maçonnerie - du lundi au vendredi - Contact : 01 64 01 54 30

Secrétariat et soutien administratif

M^{me} Christine Jouenne, spécialisée dans le soutien administratif propose ses services dans le secrétariat ou encore les ressources humaines, l'accompagnement pour toutes saisies de base(s) de données, mailing, l'établissement de documents commerciaux ou comptables ou encore dans la gestion de personnel – tarification personnalisée et adaptée à chaque demande - Contact : agnes.jouenne@sfr.fr - www.assistante-teletravail.com

Crêperie-restaurant La Chaumière

La Chaumière, 13, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny a cessé son activité de bar pour devenir un Restaurant-crêperie ouvert du lundi au samedi à midi les vendredis et samedis soirs sur réservation - Menu à 10€ et formule à 11€50 – journée couscous tous les jeudis midi - Contact : 01 64 08 00 38

Bois de chauffage

E.N.T. Behrami, 3, rue de la Convention, Vente de bois de chauffage Sur RDV de 8 h 00 à 17 h 00 - Contact : 06 81 98 11 90

Coiffure pour homme

Beaver Shop, 30, avenue Molière, nouveau salon de coiffure pour homme a Activité : Salon de coiffure pour homme - Sans RDV le lundi de 14 h 00 à 20 h 00, du mardi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 30 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 20 h 00

Toiletage canin

Plutochic, 7 rue de la Sablière Toiletteur canin, propose le Toiletage pour toutes races - avec ou sans rendez-vous du lundi au samedi de 9 h 00 à 18 h 30 – exerce également au domicile du client - Contact : 01 64 08 32 44

Lidl

Un maxidiscompte – Lidl – s'est installé 3 avenue du Général de Gaulle - ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 20 h 00 - Contact : www.lidl.fr – contact@lidl.fr

AD mannequins

AD Mannequins, 2, impasse Léon Blum, est spécialisé dans la rénovation de mannequins d'étalages - du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 Contact : 01 64 00 67 18

Electricité Bâtiment Gilles Dubief

entreprise d'électricité générale 2 rue Ambroise Croizat (auparavant situé au 4, rue Romain Rolland) - du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 00 – avec ou sans RDV - Contact : 06 71 07 28 21

Hôtel restaurant de la Gare

Situé 45, avenue Foch – face à la gare, cet établissement, qui propose une cuisine traditionnelle depuis 1987, ouvre une 3e salle. Sa capacité est désormais de 120 couverts. Il est ouvert du lundi au samedi de 11 h 30 à 14 h 30 et de 19 h 00 à 21 h 00, mais également les vendredis et samedis soir. L'hôtel compte 19 chambres dont une accessible aux handicapés Contact : 01 64 08 01 04

SENIORS

sortie à Paris

jeudi 12 mai

Venez déjeuner au *Temple de Cyrano de Bergerac* où un merveilleux déjeuner vous sera servi dans ce cadre majestueux et théâtral qu'est le Ragueneau. Classé monument historique, c'est dans cette ancienne auberge, devenue salle de théâtre, que Molière donna ses premières représentations et que Cyprien Ragueneau écrivit ses premiers vers et poèmes jamais édités mais adulés par l'Artiste. *Attention, beaucoup de marche à prévoir.*

Départ mairie de Nangis à 10 h 15

Retour mairie de Nangis vers 20 h 00

Inscriptions à compter du 26 avril et jusqu'au 3 mai

N'oubliez pas votre avis d'imposition 2010 si vous ne l'avez pas déjà donné.

Tarif nangissien :
de 15.20 € à 45.60 €
par personne.



ciné

lundi 30 mai
à 15 h 00



Les femmes du 6^e étage

Réalisé par Philippe Le Guay
Avec Fabrice Luchini, Sandrine Kiberlain...
Long-métrage français
Comédie - 1 h 46

Paris, années 60. Jean-Louis Joubert, agent de change rigoureux et père de famille "coincé", découvre qu'une joyeuse cohorte de bonnes espagnoles vit... au sixième étage de son immeuble bourgeois.

Maria, la jeune femme qui travaille sous son toit, lui fait découvrir un univers exubérant et folklorique à l'opposé des manières et de l'austérité de son milieu...

inscription : à compter du 16 et jusqu'au 27 mai.

tarif : 1.60 € pour les nangissiens / 2.20 € pour les extérieurs.

règlements acceptés pour la sortie et/ou le cinéma :
chèque établi à l'ordre du Trésor Public - espèces Tickets loisirs du CCAS.

Intervention sur les nids de poule

Suite à l'intensité de l'hiver 2011, les voiries communales ont de nouveau fortement souffert. De nombreux nids de poule sont apparus, continuent de se former et d'autres apparaîtront encore.

La municipalité a choisi d'adopter un programme annuel d'entretien de la voirie.

Le marché public d'entretien de la voirie a été passé en novembre 2010 et l'entreprise retenue a démarré les travaux en janvier 2011. Lorsque les marchés sont établis ils le sont sur la base d'un diagnostic à un instant donné, qui sert à l'élaboration du cahier des charges de la consultation. En l'occurrence sur cette problématique des nids de poule sur les voiries, ils ont été dénombrés en octobre 2010. Les mises en concurrence des entreprises, obligatoires pour les collectivités territoriales par le code des marchés publics, prennent un certain temps administratif fixé et incompressible. Lorsque les travaux ont été réalisés l'enveloppe budgétaire prévue n'a pas permis le rebouchage de la totalité des nids de poule.

En régie les services techniques de la commune procèdent régulièrement à des rebouchages de nids de poule mais avec une technique d'enrobés à froid, seule technique pouvant être mise en œuvre avec les moyens dont disposent les services techniques.

Il s'agit d'un rebouchage qui ne peut être que provisoire.

La technique de mise en œuvre d'enrobés à chaud pour le rebouchage de nids de poule reste la plus durable et n'est pas réalisable en régie à ce jour. C'est pourquoi elle nécessite de faire appel à des entreprises extérieures.

Route de Montereau

Considérant l'état de dégradation de la voirie, et les risques d'accidents pouvant intervenir, la municipalité a décidé de limiter la vitesse et la circulation rue des Effervettes dite route de Montereau.

Elle a également décidé de programmer en urgence les travaux de réfection de la chaussée. Etant donné le coût des travaux estimés à 160 000 € TTC environ, une procédure de consultation au titre du code des marchés publics est nécessaire. Les travaux devraient avoir lieu en juin prochain.

Dans cette attente, un arrêté de circulation est mis en place depuis le vendredi 18 mars 2011. La vitesse de l'ensemble des véhicules empruntant la rue des Effervettes dite "route de Montereau" est limitée à 30 kilomètres par heure.

Des déviations sont mises en place : les itinéraires conseillés sont les suivants :

- les véhicules légers venant de Montereau par la RD 201 et se dirigeant vers Nangis emprunteront la RD 12 (route de Fontainebleau)

- les véhicules de plus de 3,5 t venant de Montereau par la RD 201 et se dirigeant vers Nangis emprunteront la RD 408 (route de Melun).

La signalisation routière réglementaire a été mise en place par les services de la commune de Nangis.



"Pontage" de fissures - rue des Écoles - février 2011

Le programme de voirie 2010 évoqué dans le Reflet de Nangis de décembre, s'achève. Quelques réalisations en image...



rue A. Briand : confection d'un trottoir pour l'accessibilité, avancée du passage piéton et création d'une "place handicapés"



sécurité avec la réfection du trottoir et le remplacement de la clôture tout autour de l'enceinte de l'école du Château



trottoirs rue R. Barthélémy : dessouchage d'arbres, réfection et, côté impair plantation d'arbres.

Demandeurs d'emploi et bénéficiaires du R.S.A. le CCAS vous propose...

une sortie à "La mer de sable" dimanche 26 juin 2011

Départ : 9 h 00 Gare Routière (parking Gymnase)

R.V. 8 h 45) - retour : vers 18 h 30 Gare Routière

Inscription : du 24 mai au 6 juin 2011 au service social – espace solidarité

9 rue des Ecoles de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

documents à fournir impérativement : livret de famille - dernier avis de paiement

Pôle Emploi ou RSA - 1 justificatif de domicile récent.

Une participation d'1 euro par personne sera à régler au moment de l'inscription.

Tous les enfants devront être accompagnés d'une personne majeure de la famille. Si cette condition n'était pas remplie le jour du départ, l'enfant mineur, non accompagné, ne pourrait malheureusement pas participer à cette sortie : le service social ne pouvant prendre la responsabilité d'un enfant mineur.

Attention aucune relance ne sera faite.

WC publics cour E. Zola

Les travaux d'aménagement de toilettes publiques sont en cours. Les agents communaux effectuent la destruction des anciens WC et la préparation de l'emplacement destiné à accueillir l'équipement fourni par la société SAGELEC qui procédera à son installation. Il s'agit de toilettes à nettoyage automatique, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Coût des travaux : 50 000,00 € TTC.

La mise en service est prévue en mai 2011.

Cohésion

Ce dossier vous informe des nouveautés côté demande de logement, mais aussi de l'arrivée de la loi Molle. Quelques éléments essentiels sur l'attribution des logements sont rappelés.

C'est aussi l'occasion, puisqu'il est question de cohésion sociale, de donner quelques nouvelles des secteurs enfance jeunesse.

Logement

Un dossier unique pour une demande de logement qui devient régionale

Une nouvelle loi est entrée en vigueur au 1er octobre et concerne les demandes de logements.

Elle vise à simplifier les démarches de l'usager. Dorénavant, le dossier devient "régional" (avant il concernait le territoire départemental) et toutes les communes habilitées peuvent délivrer le n°préfectoral le jour même de la demande. Ainsi, un Nangissien qui souhaite, pour quelque raison que ce soit, déménager dans une autre commune de l'Île-de-France, n'a plus besoin de faire sa demande à la préfecture du département de la commune concernée. Celle-ci peut se faire à Nangis.

Pour qu'il puisse être enregistré, le dossier doit être complet. La liste des pièces à fournir est donnée au moment de l'établissement du dossier.

La loi Molle

La loi Molle, qui sera mise en application prochainement, vise à ce que chaque logement attribué soit adapté à la composition de la famille et aux revenus. Cette mesure est déjà anticipée par le Logement Francilien, en accord avec le locataire. Ceux qui accepteraient d'anticiper l'échange de logement seraient assurés de conserver le même barème de loyer.

À ce jour, en ce qui concerne la mobilité résidentielle sur Nangis, en juin 2010 le Logement Francilien a identifié, puis rencontré à partir de septembre 2010 :

- 53 ménages en situation de sous occupation. Suite à ces entretiens, 11 familles ont été intéressées par un échange de logement. 8 propositions ont été faites et 2 ont abouti ;
- 8 ménages en situation de sur occupation. 4 familles ont été intéressées par un échange de logement. 1 proposition a été faite mais refusée.

Certaines familles n'ont pu être identifiées en juin 2010 car elles n'avaient pas procédé à la régularisation de leur composition familiale.

Des demandes d'échange de logement ayant pour motif la sur ou sous occupation sont régulièrement reçues. Ainsi, dans le courant de l'année 2010, suite à ces demandes "spontanées", il a pu être procédé à 9 échanges pour des ménages qui étaient en situations de sur occupation.

Il est utile de rappeler que la sous-location et l'hébergement de personnes étrangères à la famille sont illégaux.

Processus d'attribution des logements, rappels

Il est nécessaire de préciser que si la commune dispose d'un contingent de 20 % des logements du parc locatif, elle n'est pas seule à décider de leur attribution.

Pour chaque logement des 20 % du contingent, la commission logement (qui se réunit environ une fois par mois en dehors des mois d'été) propose 3 candidats. **Mais le bailleur reste, en tant que propriétaire, décisionnaire.** Et ce principe reste valable même lors de l'examen des demandes en Commission Locale de Concertation qui concerne l'attribution de logements sur le "contingent démunis".

Par ailleurs, s'il y a un refus de logement sans raison valable de la part du candidat, le dossier se verra examiné en dernière position à la commission logement suivante.

Un deuxième refus entraîne l'annulation de la demande, donc le prétendant doit reformuler une nouvelle demande.

Par contre, si le refus émane du bailleur, la personne garde le bénéfice de sa demande et



sociale

Pour une cohérence éducative

Enfance les "accueils de loisirs"

Ils se sont appelés "centres aérés", puis "centres de loisirs", et maintenant ce sont les "accueils de loisirs". Ils sont intégrés au même titre que le service jeunesse au niveau éducatif à la nouvelle direction de la politique de la ville.

Les Pitchounes accueillent les enfants de 2 à 6 ans et la Jouerie les enfants de 6 à 14 ans. Ils fonctionnent les mercredis et vacances scolaires dès le matin à partir 7 h 00 et jusqu'à 18 h 30. Ces deux structures proposent des actions d'éveil, culturelles, sportives, de loisirs éducatifs et des sorties adaptées à chaque tranche d'âge et selon un projet éducatif am-



bitieux. Les enfants profitent des nombreuses installations des services municipaux (gymnases, piscine, médiathèque, cinéma, dojo, tennis, stade...). L'équipe d'animateurs professionnels intervient également sur le temps scolaire au travers des accueils pré et post scolaires (APPS), ainsi que sur la pause méridienne (accompagnement du temps de repas à la cantine scolaire).

N'hésitez pas à contacter les directrices des accueils sur place pour de plus amples informations sur les programmes d'animation. Inscriptions et réservations directement au guichet unique.

de l'ordre de classement de son dossier. Les secteurs locatifs sont variés et il n'est pas rare que des demandeurs souhaitent obtenir un logement plutôt dans tel secteur que dans tel autre. Pour des raisons évidentes, il est exclu de prendre en compte ce type de souhait.

Logements "handicapés"

Il est important que les personnes touchées par un handicap se fassent connaître auprès du service logement. En effet, à chaque départ de locataire, si le logement est adaptable, les travaux nécessaires sont réalisés par le bailleur afin d'élargir l'offre. Mais ces réalisations ne peuvent se faire que s'il y a des besoins connus. L'accord du réservataire (bailleur, commune...) est nécessaire.



Jeunesse le SMJ fait peau neuve !

Le service jeunesse a pour mission d'accompagner les jeunes dans leur vie sociale à Nangis. Il utilise des techniques d'animation et d'accompagnement auprès des 12 – 25 ans (de l'entrée au collège à l'entrée dans la vie active).

Depuis le mois de Mars dernier, l'espace jeune est ouvert tous les soirs de 16 h 30 à 19 h 30 afin d'accueillir les jeunes, monter des projets, se détendre. L'espace sera aménagé de façon conviviale et confortable, avec chauffeuses, babyfoot, tennis de table, salle de danse et, très prochainement... des nouveautés.

Vous retrouverez le service jeunesse, le 1^{er} avril pour une répétition publique de groupes locaux à l'espace jeune, le 30 Avril 2011 sur le carnaval, le 3 mai 2011 pour l'action de partenariat "une valise de prévention pour l'été" à la sortie du lycée, le 27 mai 2011 sur la fête des voisins et le 18 juin 2011 sur le parc pour la fête de la jeunesse et de la musique ; au programme, musique, forum jeunesse, débat, animations...

Le lancement de la campagne "Sac à dos" se fera dès le 11 avril.

Dès le 4 juillet 2011, le service jeunesse sera heureux de vous présenter les actions de "Bouge l'été" avec nos partenaires associatifs.



Horaires d'accueil du service logement

Le service logement est situé dans les locaux de l'Espace Solidarité, 9 rue des Écoles

Il vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Une permanence téléphonique fonctionne les lundis et jeudis de 9 h 00 à 12 h 00.

Nangis a besoin d'un projet éducatif

L'actualité nous le prouve encore une fois, l'éducation n'est pas une priorité pour le gouvernement. Les moyens alloués à l'éducation diminuent considérablement. Des milliers de postes d'enseignants continuent d'être supprimés chaque année (50 000 en 4 ans).

À Nangis également, l'éducation n'est plus une priorité. La municipalité ne propose toujours rien en terme de politique éducative, et cela fait 3 ans qu'elle est aux affaires... Pire la qualité des services se dégrade.

Ainsi, les parents sont inquiets des évolutions constatées à la Maison de la Petite Enfance. Moins d'enfants sont accueillis alors qu'il reste des places chez les assistantes maternelles. Celles-ci ne seraient plus accueillies qu'une seule fois avec les enfants dans la structure contre deux auparavant.

Une fois les enfants scolarisés, la situation ne s'améliore pas. Les horaires des accueils péri-scolaires ont été modifiés sans concertation avec les parents. En diminuant l'amplitude horaire de quelques dizaines de minutes, on met dans l'embarras un grand nombre de parents qui ont dû trouver un moyen de garde supplémentaire. Pour la première fois également des enfants n'ont pas été accueillis à la rentrée. Il a fallu que les parents se mobilisent pour que la municipalité se décide à examiner le problème.

Lorsque l'actuelle municipalité a décidé de vendre le bus municipal, elle a privé beaucoup d'enfants de sorties pédagogiques et a accentué

les différences sociales. Un bus remplacé par 8 € par enfant et par an, quelle misère !

Pour les plus grands, il existe le service municipal de la jeunesse. Là encore, il est difficile d'identifier un projet éducatif cohérent. Laisse sans orientation claire pendant trois ans, le service jeunesse s'est spécialisé aujourd'hui dans les petites activités de loisirs : tournois de poker, de jeux vidéo, de ping-pong, de baby-foot... Quel est véritablement l'intérêt pédagogique de ces animations ? Elles ne sont pas accompagnées de propositions éducatives ce qui fait de ce lieu une "garderie" plus qu'un véritable outil de prévention, de formation et d'éducation à la citoyenneté.

Nous pensons qu'il est essentiel de proposer un projet éducatif cohérent, qui prend en compte les attentes pédagogiques de chaque tranche d'âge, comme l'avait développé la précédente municipalité.

Celui-ci doit proposer des modes de gardes et des activités adaptés afin d'accompagner l'enfant dans son développement. Ces propositions doivent être coordonnées, définies en partenariat avec les différents acteurs de la sphère éducative, sportive et culturelle.

Il est donc temps que la municipalité se mette au travail, aussi dans cet important domaine, concrétise enfin son projet éducatif et considère l'éducation comme une grande priorité.

Les élus du groupe "Nangis, sociale, humaine et démocratique" : Michel Billout, Simone Jérôme, Alain Veller, Brigitte Rollet, Michel Le Gal, Clotilde Lagoutte, André Palancade

RÉTRO

20 ans de la Bergerie

Du 9 au 12 février, Nangis a célébré les 20 ans de l'ouverture de la Bergerie.

Cet anniversaire a réuni de nombreux participants manifestant leur intérêt pour cette salle et ce qui s'y passe depuis maintenant vingt ans. L'expo sur la mémoire du lieu a attiré de nombreux Nangissiens qui ont connu ce bâtiment agricole transformé en salle de cinéma et spectacles. Ces quatre jours furent l'occasion de retracer l'activité culturelle à Nangis depuis l'ouverture de cet équipement le 9 février 1991, projet porté et réalisé par M. Pasquier, maire de Nangis de 1977 à 2002, et à qui M. Pierre Alain Carré, conseiller municipal délégué à la programmation culturelle, a rendu un hommage simple mais émouvant lors de la première soirée.

Cette manifestation a permis des retrouvailles et des rencontres artistiques formidables qui témoignent bien de ce développement de l'activité culturelle à Nangis depuis 1991, développement qui s'est appuyé sur des bases solides et une activité déjà structurée et importante.

La Cie KMK en résidence à Nangis depuis un an s'est intégrée à merveille à cette action en apportant notamment une mise en espace originale et créative des éléments et documents concernant le chemin parcouru et l'histoire du lieu.

De nombreux partenaires, fidèles, sont venus enrichir ces journées : Théâtre en Seine-et-Marne, le centre de loisirs La Jouerie, les photographes de L'APAN, l'atelier de La Vieille Chouette mais aussi Les Loups dans la Bergerie, Loïc Rabache et Ulys, la Compagnie Passeurs de mémoires et Yves Rousseau.

Des « ateliers cinéma » animés par l'Ecole Georges Méliès d'Orly ont été proposés aux scolaires.

Un grand merci à tous, aux nombreux élus présents et à l'équipe du service culturel qui s'est investie au maximum pour offrir un temps culturel et de mémoire très convivial.



forum des métiers 11 mars

Essentiellement orienté vers la découverte effective des métiers à destination des collégiens et lycéens, l'évènement a été effectivement ouvert aux classes de 3^e des collèges René Barthélémy de Nangis et Nicolas Fouquet de Mormant, ainsi qu'aux élèves de 2^{de} générale du lycée Beququerel de Nangis et aux jeunes déscolarisés, suivis par la Mission Locale du Provinois et le Service municipal de la Jeunesse.

Une nouveauté pour cette édition 2011, la mise en place, avec la "Chambre de Commerce et d'Industrie" de Melun, de mini-conférences à destination des lycéens sur le thème "Création d'entreprises", assurées par l'Association "Entreprendre pour Apprendre". Les trois grands pôles habituels ont été repris : un premier axé sur les métiers de l'artisanat, du commerce, PME et des professions libérales, un deuxième axé sur les métiers de l'Industrie et la formation, un troisième et dernier axé sur les métiers de la Fonction publique hospitalière ou d'Etat. Dans l'ensemble, les intervenants et les professeurs de collèges ont été très satisfaits de l'organisation de la journée.

Hommage à ALAIN FONTAINE décédé le 28 février 2011

Il était le directeur du CFA-BTP de Nangis. Un CFA qui faisait partie de lui-même et qu'il a su faire évoluer en permanence. Mais plus que tout, c'est l'homme toujours disponible, généreux et à l'écoute des autres qu'on ne pourra oublier.



20 ans qu'Alain était le directeur du CFA-BTP de Nangis.

Un CFA qui faisait partie de lui-même et qu'il a su faire évoluer en permanence dans son apparence autant que dans son activité quotidienne. Mais plus que le temps qu'il y aura passé, plus l'œuvre qu'il y aura accompli au service des jeunes et des entreprises, c'est sa personnalité qui aura marqué son entourage. Sa marque en sera indélébile et l'avenir de ceux qui l'auront côtoyé en aura été modifié. Ses collègues, ses collaborateurs, beaucoup d'apprentis, ses interlocuteurs parmi les entreprises, maîtres d'apprentissage et organisations professionnelles savent ce qu'ils lui doivent.

Sa marque est non seulement celle d'un professionnel, professionnel de la formation tout autant que du bâtiment, que celle d'un passeur. Ce genre de passeur qui, non seulement se plaisait à changer de milieu, mais qui surtout se plaisait à faire franchir à d'autres des frontières qui, au propre comme au figuré, permettaient de faire se rencontrer des hommes et des femmes d'horizons différents. Les échanges franco-polonais en sont une très belle illustration.

Les multiples formes de coopérations entre la grande maison qu'est l'éducation nationale et les CFA et entreprises du BTP en

sont un autre exemple, dont les palmes académiques qu'il reçut en furent la reconnaissance.

Bien d'autres exemples d'échanges et de coopérations qui faisaient sa marque pourraient être cités, d'autant qu'avec Alain ils se transformaient inévitablement en histoires d'amitiés.

Sa générosité, son attention aux autres, son goût de la vie faisaient naître et prospérer ces amitiés.

Car Alain était de ces hommes rares qui, sans confondre la nature d'une relation existant entre lui et un apprenti, ou lui et un collègue ou lui et un entrepreneur ou un ouvrier du bâtiment, ou lui et un motard ou un joueur de bridge, finissait le plus souvent par doubler cette relation d'une amitié sincère.

Peu d'hommes autant qu'Alain peuvent se dire qu'ils ont eu autant d'amis et de vrais amis.

Des amis qui aujourd'hui ressentent très profondément son absence.

Alors bien sûr, Alain restera très présent dans la mémoire de ses amis. Avec eux il continuera à vivre et tous adressent leurs très profondes condoléances à sa famille.

Changement d'horaires d'ouverture du service des affaires générales modificatif

La modification annoncée dans le bulletin de février sera effective à compter du 2 mai et non du 1^{er} avril comme prévu initialement.

Rappel, ce service sera ouvert jusqu'à 19 h 00 le jeudi et le matin à partir de 9 h 00.

Bilan de santé gratuit

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne vous offre la possibilité d'effectuer gratuitement, tous les 5 ans, un bilan de santé. C'est un moment privilégié au cours duquel est réalisé un point sur votre état de santé ainsi que sur celui de votre famille à charge. Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous par téléphone dans l'un des deux centres d'exams de santé de Seine-et-Marne : Dammarie-lès-Lys au 01 60 56 52 90 Meaux au 01 60 09 25 38

État civil

Naissances

BOT Raoul le 12/01 - CALLOL Mathis le 11/01 - CUFF Maël le 18/01 - ELBIEV Zareta le 14/01 - KANI Nabil le 21/01 - LEYNE David 9/01 - MENAGER LOU-GASSY Loukas le 13/01/2011 - NACEL Abderrahmane le 9/01 - BLONDEAU Charlotte le 22/02 - BOUZIANE Ranya le 4/02 - CAMI Noah le 25/02 - CHEVALIER Maéline le 23/02 - EL HIRI Hatim le 21/02 - HAREN—ZID Calvin le 11/02 - IGEL Charlotte le 7/02 - JULE Nathan le 23/02 - LACHENY Kenzo 6/02 - NSIADU Adaeze le 19/02

Mariages

ALVES REI Sérafin et VILLATTE Christelle le 29/01 - AMBROGGIANI Jean-Baptiste et TOUIZA Sara le 29/01 - EL ABDI Hamid et SAKAT Sanae le 19/02

Décès

KORCHI Sidi le 16/01 à l'âge de 62 ans - BROCHERAY Jeannine épouse - RABOT1 le 4/01 à l'âge de 82 ans - FONTAINE Alain le 28/02 à l'âge de 55 ans - GUILLEMOT Gisèle veuve FOUILLOT le 28/02 à l'âge de 83 ans - LECOY François le 16/02 à l'âge de 69 ans - MUYS René le 26/02/2011 à l'âge de 83 ans - PICOUT René le 1/02 à l'âge de 84 ans - SAPIN Eugénie veuve MOINE le 26/02 à l'âge de 92 ans

concours des maisons et balcons fleuris 2011

Le concours 2011 connaît quelques nouveautés.

Il comportera deux catégories : maisons fleuries et balcons et terrasses fleuries. Comme chaque année, trois récompenses par catégorie seront décernées, toutefois un lot sera attribué à chaque participant noté. Ces lots seront remis exclusivement aux participants présents le jour de la remise des prix.

Inscription jusqu'au 14 juin pour un passage du jury le 21 juin 2011.

La remise des prix aura lieu le vendredi 30 septembre à 19 h 00 au CMA.

Un nouveau kinésithérapeute à Nangis

Depuis le 3 mars, un nouveau kinésithérapeute conventionné s'est installé à Nangis. Léonard Blot, spécialiste dans la kinésithérapie depuis 15 ans, sera disponible sur rendez-vous au numéro indiqué ci-dessous. M. Blot exercera au côté de Jean-Philippe Meret au 7 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Contact du cabinet Meret-Blot : 01 64 00 65 69

Avril

Accueil des bébés lecteurs

| Jeudi 7 avril de 10 h 30 à 11 h 30 | Médiathèque

Don du sang

| Vendredi 8 avril de 8 h 00 à 13 h 00 | CMA rue A. Briand

Repas de printemps des seniors

| Samedi 9 avril et dimanche 10 avril | salle Dulcie September

Permanence de M. Michel Billout, sénateur

| Vendredi 15 avril de 18 h 00 à 20 h 00 |

Maison des citoyens centre Ccial de la Mare-aux-Curées

Permanence de Mme Noury, conseiller général

| Samedi 16 avril de 9 h 00 à 12 h 00 |

Foyer des anciens cour E. Zola

Chasse aux œufs de Pâques

| Dimanche 24 avril de 10 h 00 à 12 h 00 | Halle des sports

*Parcours friandises pour les petits (jusqu'à 6 ans) et parcours pour les grands (7 à 12 ans). Apporter un petit panier***Journée de la Déportation**

| Dimanche 24 avril à 11 h 30 | Stèle place de l'Hôtel de ville

Heure du conte ou lectures

| Mercredi 27 avril à 16 h 00 | Médiathèque

Conseil municipal - vote du budget

| Mercredi 27 avril à 20 h 30 | salle Dulcie September

Permanence de M. Michel Billout, sénateur

| Vendredi 29 avril de 18 h 00 à 20 h 00 |

Maison des citoyens centre Ccial de la Mare-aux-Curées

Permanence de M. Philippe Delannoy, maire

| Samedi 30 avril de 9 h 00 à 12 h 00 | Mairie

Carnaval

| Samedi 30 avril rendez-vous à 14 h 30 | Halle du centre-ville

Mai

Journées sécurité routière

| du 3 au 6 mai |

Accueil des bébés lecteurs

| Jeudi 5 mai de 10 h 30 à 11 h 30 | Médiathèque

Tournoi de judo

| Samedi 7 mai de 10 h 30 à 11 h 30 | Gymnase

Commémoration de la capitulation de l'Allemagne nazie

| Dimanche 8 mai rassemblement à 11 h 00 | Hôtel de ville

Repas amical de l'entente des anciens combattants et amis

| Dimanche 8 mai | salle Dulcie September

*infos 01 64 08 18 98 (J.P. Noury) ou 01 60 58 70 25 (J.P. Dromigny)***Heure du conte ou lecture**

| Mercredi 11 mai à 16 h 00 | Médiathèque

Permanence de M. Michel Billout, sénateur

| Vendredi 13 mai de 18 h 00 à 20 h 00 |

Maison des citoyens centre Ccial de la Mare-aux-Curées

Permanence de M. Philippe Delannoy, maire

| Samedi 14 mai de 9 h 00 à 12 h 00 | Mairie

Tournoi de karaté

| Dimanche 15 mai de 10 h 30 à 11 h 30 | Gymnase

Journées sécurité routière

du 2 au 6 mai

une semaine avec des partenaires professionnels pour une éducation à la sécurité routière.

Circuit patinettes ou prévention routière à vélo, films et clips sur les dangers de la route, jumelles simulant la perception sous l'emprise de l'alcool, exercices de montées et de descente, éducation sur la conduite à tenir dans un bus, information et présentation du matériel et des missions des sapeurs-pompiers, randonnée à vélo, information sur la drogue et l'addiction... des ateliers qui seront au service de l'éducation. Randonnée à vélo : mercredi 4 - départ cour Émile Zola à 14 h 00 - les enfants devront venir munis d'un vélo et d'un casque ; démonstration de désincarcération d'un véhicule aura lieu sous la halle du marché mercredi 4 à 15 h 30.

avec la participation de : La Pastorale (auto-école), la BPDJ de Tournan-en-Brie, le peloton autoroutier de Nemours, la brigade de gendarmerie de Nangis, les sapeurs-pompiers de Nangis, du club de cyclotourisme de Dammarie-lès-Lys, de PROCARS, la GMF, la CRAMIF et la police municipale.

Brocante-vide-grenier

dimanche 5 juin de 7 h à 19 h Parc du Château

Les documents nécessaires seront disponibles sur le site internet de la ville et au service culturel dès le 2 mai prochain.

Inscriptions à partir du 9 mai à partir de 14 h 00.

Salon et balades créatives de Nangis

les 17 et 18 septembre

En partenariat avec les associations culturelles, le service culturel organise à nouveau cette année le "salon et balades créatives" de Nangis.

Inscription des artistes : du 9 mai au 9 juillet.

Renseignements et inscriptions auprès du service culturel : 01.64.60.52.09

Coups de théâtre

T Tendre Touchant
S Stimulant Stupéfiant
M Magnifique Magique

*Théâtre en Seine-et-Marne vous invite au festival à Nangis du 17 au 22 mai**et dans les communes la Brie Nangissienne du 27 au 28 mai*